



Instructions de pose et d'entretien général Leoline®

Installation & Entretien

L'installation des revêtements de sol design Leoline® est simple. Les exigences de la norme NF DTU 53.2 doivent être respectées pour réaliser une installation qualitative des revêtements Leoline.

RÉGLEMENTATIONS NATIONALES

Les conditions du site doivent toujours être conformes aux réglementations et normes d'installation nationales pertinentes. Les réglementations en vigueur doivent être respectées lors de l'installation des revêtements Leoline

STOCKAGE

Les rouleaux de la gamme **Leoline®** doivent être stockés soit en position horizontale, soit verticale. Afin de minimiser le risque de compression, les rouleaux ne doivent pas être stockés les uns sur les autres. Ne stockez pas les rouleaux dans des endroits très froids (moins de 2C°) ou très chauds (plus de 40° C) ou humides.

INSPECTION VISUELLE

Malgré le soin que nous apportons aux contrôles de nos produits nous vous recommandons d'inspecter le produit préalablement à son installation. Assurez-vous que les coloris correspondent à ceux commandés, que les quantités sont correctes et que les revêtements ne présentent pas d'endommagement visible. Ne posez pas de revêtements présentant des imperfections.

CONVIENT POUR

- Le revêtement vinyle Leoline® peut être posé sur béton, chape ciment, anhydrite (sulfate de calcium), dalles en bois et dérivé et carrelage*, après préparation appropriée (voir Préparation du support).

- Le revêtement vinyle Leoline® peut être complètement collé au moyen d'adhésifs appropriés, ou posé librement sans collage, si la surface ne dépasse pas 16m² pour une pose en un seul lé. Pour les produits à dossier textile, voir le manuel distinct reprenant les conditions et instructions de pose.

- Les revêtements vinyle Leoline peuvent être posés sur des supports équipés de systèmes de chauffage au sol basse température, ils sont également compatibles avec des systèmes de refroidissement de sol à liquide. La pose sur des supports équipés de systèmes de chauffage à résistances électriques n'est pas recommandée. Les revêtements de sol Leoline® conviennent uniquement pour installation en intérieur.

COMPOSITION, CONSTRUCTION ET QUALITÉ DU SUPPORT

La connaissance du support, de sa composition et de son mode de construction fournit des informations précieuses qui vous permettront de vérifier le taux d'humidité du support ainsi que sa résistance (compression et traction). Ces informations vous seront nécessaires pour définir les modalités de préparation du support.

Lorsqu'il existe une quelconque ambiguïté ou doute concernant la qualité ou la composition de votre sous-sol, consultez votre fournisseur de solutions concernant la préparation de support.



PRÉPARATION DU SUPPORT

Les dispositions générales expliquées dans la norme NF DTU 53.2 doivent être respectées.

Une bonne préparation de support est nécessaire pour assurer une pose correcte. Cette préparation de support conditionne la mise en œuvre du revêtement ainsi que son aspect final.

Toutes irrégularités présentes sur le support seront visibles après la pose, elles doivent donc être réparées avant la mise en œuvre du revêtement.

Le support doit être dur, lisse, propre et sec, et exempt de défauts il doit convenir à l'usage du local de destination.

Au besoin, grattez et enlevez les anciens adhésifs ainsi que tout produit d'égalisation n'adhérant pas au sol.

Assurez-vous que le support soit plat et exempt de substances chimiques et de graisse.

Le choix des matériaux destinés à la préparation de support, doit être fait en fonction des spécificités de ce dernier, nous vous recommandons de tenir compte des recommandations du fabricant et de prendre contact avec lui en cas d'incertitudes.

L'utilisation de ces produits de préparations de support est conditionnée par le respect des instructions du fabricant.



Important:

La pose du revêtement ne peut débuter tant que l'installateur n'a pas évalué et validé la qualité du support et les conditions d'ambiance.

TENEUR EN HUMIDITÉ DU SOUS-SOL

- Chapes cimentnon-chauffées, moins de 2,0CM%
- Chapes cémenteuses chauffées par le sol moins de 1,8CM%
- Chapes anhydrites (sulfate de calcium) non-chauffées moins de 0,5CM%
- Chapes anhydrites (sulfate de calcium) chauffées par le sol moins de 0,3CM%

Les conditions d'acceptation du support ainsi que les conditions d'essais nécessaires à sa réception sont décrites dans la Norme NF DTU 53.2

Les supports en terre plein doivent être équipés de systèmes de protection anti-remontée d'humidité. Respectez les instructions détaillées du fabricant pour la pose d'un système de protection. Une liste des fabricants et fournisseurs recommandés peut être fournis par IVC.

CONDITIONS DE TEMPÉRATURE AVANT, PENDANT ET APRÈS LA POSE

Les revêtements Leoline doivent être conditionnés 48 heures avant la pose dans un local clos et sec avec une température supérieure à 15° C. (Idéalement température entre 18° C et 27° C)

La mise en œuvre des revêtements Leoline à des températures inférieures ou supérieures à celle recommandées rendront le produit plus dur à mettre en place..

Une température constante, ne variant pas de plus de 5° C par jour et ne descendant pas sous la température ambiante requise de 18° C et la température au sol de 15° C, doit être maintenue pendant 24 heures avant la pose, pendant celle-ci et 72 après celle-ci.



CONDITIONNEMENT

Les revêtements Leoline® doivent être conditionnés dans la pièce où ils seront posés, ou dans un espace équivalent pendant au minimum 24 heures préalablement à la pose, ou jusqu'à ce que le produit ait atteint la température ambiante.

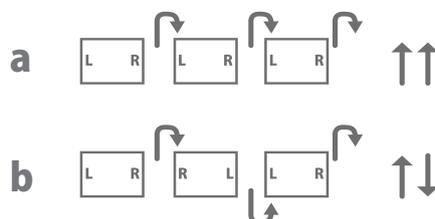
La préparation des lés, avant la pose doit être effectuée conformément aux règles de l'art.

Pour les coupes de deux mètres de large, nous vous recommandons, après mise à la longueur souhaitée de le stocker verticalement sans les serrer dans la pièce de pose.

Pour les coupes de quatre mètres nous vous recommandons de positionner les morceaux au sol afin de permettre leur conditionnement dans la pièce de pose.

Lors de la préparation de votre calepinage tenez compte du dessin et des motifs du revêtement.

Dans le cas d'un motif imitant naturel (bois) les différents lés doivent être posés dans la même direction (a) en respectant le raccord du dessin. Lorsque le motif est une couleur ou un motif unique, nous vous recommandons d'effectuer une pose inversée entre les lés (b). En cas de doute, nous conseillons de vérifier avec votre distributeur IVC.



CHAUFFAGE PAR LE SOL

Les revêtements de sol Leoline® peuvent être utilisés avec les systèmes traditionnels de chauffage par le sol à fluide, à condition qu'il y ait une température ambiante constante de 18° C pendant la période d'acclimatation, de pose et 72 heures après la pose.

Le chauffage par le sol doit être graduellement augmenté par paliers de 5° C jusqu'à ce que celui-ci atteigne les conditions de température de travail standard, avec une température maximale de 27° C. Consultez les instructions du fabricant pour vérifier le caractère approprié du système.



Attention un stockage inapproprié de rouleaux de revêtements de sols peut exposer les personnes à des risques de blessures.



INSTRUCTIONS DE POSE PAS À PAS, EN UTILISANT DES ADHÉSIFS

1. Placez les lés en position, découpez les lisières par la méthode de la double coupe et ajustez à dimension en périphérie.
2. Repliez la moitié du lé afin de découvrir le support en vue de l'application de l'adhésif. Avant l'utilisation de l'adhésif, veuillez lire les instructions du fournisseur. Etalez la quantité appropriée d'adhésif, au moyen d'une spatule dentelée, de façon à répartir l'adhésif uniformément sur le support. Après avoir appliqué l'adhésif et conformément aux instructions du fabricant, respectez le temps de gommage, avant d'afficher le lé en place.
3. Appliquez le revêtement de sol en évitant les bulles, compressions et tensions. Vérifiez que les bords à bord des lés sont correctement positionnés...
4. Pour éliminer toute présence d'air sous le revêtement, maroufler à l'aide d'une marouflette liège de l'intérieur vers l'extérieur pour permettre une adhésion parfaite du revêtement dans l'adhésif. Effectuer ensuite un marouflage complet de la zone collée à l'aide du rouleau maroufleurs.
5. Répétez les étapes 1 à 4 avec la seconde moitié du lé
6. Vérifiez les joints entre les lés et répétez le marouflage tel que décrit au point.
7. La soudure entre les lés est fortement recommandée, mais seulement une fois le processus de séchage terminé. Nous recommandons d'attendre au minimum 24 heures avant de procéder à la soudure des lés

SOUDAGE

Le soudage à froid est la seule option permettant d'assurer le maintien des joints entre les lés. Leoline® recommande d'utiliser les produits de soudure à froid de Werner Müller Kaltschweißtechnik. Veuillez lire les instructions du fabricant avant application.

Les revêtements de sol Leoline® comportent un vernis PU Hyperguard appliqué au-dessus de la couche d'usure. Ce vernis PU protège le revêtement d'un encrassement prématuré et rend l'entretien général plus aisé. La couche de PU Hyperguard rend également superflu le traitement préalable au moyen d'une cire de protection.

PROTECTION

Pendant 24 heures après la pose, on évitera d'exposer au trafic le revêtement Leoline®, et on protégera celui-ci contre tout trafic lourd pendant 72 heures après la pose afin que l'adhésif puisse se stabiliser à une température constante située entre 18 et 27° C.

PROTECTION DU REVÊTEMENT À L'USAGE

Une gestion appropriée des conditions externes peut aider à protéger le revêtement de sol, ce qui permet une économie de temps et de frais d'entretien, et également de prolonger sa durée de vie. La plupart des salissures proviennent de l'extérieur des bâtiments et sont transportées à l'intérieur par les pieds et le trafic sur roues. Nous vous recommandons d'équiper vos locaux de protection d'entrée adaptée au trafic :

PREMIER CONTACT AVEC L'EAU

Évitez que le revêtement de sol n'entre en contact avec de l'eau pendant les premières 72 heures suivant la pose ou jusqu'à ce que tous les joints soient hermétiquement soudés. Passé ce délai, l'adhésif est devenu suffisamment résistant à l'eau de telle sorte que la force de collage ne sera plus affectée.

NETTOYAGE ET ENTRETIEN

Des procédures d'entretien appropriées vous aideront à préserver l'aspect et prolongeront la durée de vie d'un revêtement de sol Leoline®. La fréquence de l'entretien dépendra de l'intensité et du type de trafic, du degré de salissure et de la couleur du revêtement installé.

Des procédures d'entretien appropriées vous aideront à préserver l'aspect et prolongeront la durée de vie d'un revêtement de sol Leoline®. La fréquence de l'entretien dépendra de l'intensité et du type de trafic, du degré de salissure et de la couleur du revêtement installé.

TAPIS ANTI-SALISSURES (GRATTES PIEDS):

Une zone de nettoyage des pieds est fortement recommandée. Celle-ci réduira l'encrassement du revêtement de sol d'environ 70%. Leoline® recommande l'installation de tapis anti-salissures d'au minimum deux enjambées complètes. L'utilisation d'un système de tapis d'entrée adapté permettra d'éviter un encrassement prématuré, un endommagement du fait des corps abrasifs (sables, gravier...). Ce système de protection vous permettra également de limiter les coûts de l'entretien du revêtement Leoline®. Remplacez le tapis anti-salissures en temps utile afin de garantir son fonctionnement optimal. Éviter l'utilisation de tapis avec dossier caoutchouc ou latex, ils sont sources de migrations et de décolorations des revêtements vinyle.

Évitez les tapis à dossier en caoutchouc ou latex, ou tout autres objets composés de ces matières ceux-ci risquent de laisser des taches irréversible en surface du revêtement vinyle.





Important:

- Essuyer immédiatement tout liquide renversé sur le revêtement de sol en vinyle afin de minimiser le risque de taches permanentes.
- Un revêtement de sol vinyle peut être glissant lorsqu'humide.
- Si l'utilisation d'un détergent neutre est nécessaire, suivez les instructions et concentrations du fabricant.

NETTOYAGE RÉGULIER

Enlever les salissures quotidiennes

- Balayer
- Nettoyage à la lavette sèche
- Nettoyage à l'aspirateur

Enlever les éclaboussures et taches

- Chiffon humide
- Tampon de nettoyage

Nettoyage humide

- Tissu à microfibres humide
- Serpillière traditionnelle (aussi sèche que possible)

NETTOYAGE OCCASIONNEL

Nettoyage à la lavette

- Nettoyage à la lavette humide
- Lavette traditionnelle (aussi sèche que possible)

PROTECTION DES MEUBLES COULISSANTS

Nous vous recommandons de protéger les pieds de vos mobiliers fixes ou mobiles à l'aide de tampons feutre, dans le but de minimiser le risque de rayures du revêtement.

PRODUIT DE NETTOYAGE ET D'ENTRETIEN XTRAFLOOR

IVC distribue les produits d'entretien de la gamme Xtrafloor spécialement conçus pour entretenir les revêtements de sol Leoline. Notre nettoyant concentré convient pour le nettoyage quotidien et hebdomadaire et peut être utilisé avec toutes les méthodes de nettoyage, comme le nettoyage manuel, ou mécanisé.



Note:

Contactez votre représentant / distributeur de revêtements de sol design Leoline® en cas de doute quant une partie des instructions de pose & d'entretien.

Note importante concernant la garantie:

- La couleur des revêtement de sol varie avec le temps lorsqu'exposé aux rayons UV. Ceci peut être évité en utilisant des rideaux ou écrans solaires lorsque le soleil brille fortement.
- Evitez les tapis à dossier en caoutchouc ou latex qui risquent de causer des taches irréversibles . Les roulettes ou les bouchons de protection de pattes de meubles en caoutchouc et en latex ne peuvent pas être utilisés non plus (nous conseillons les roulettes du type 'W' conformément à l'EN 12529).
- Evitez les griffes dues aux pieds des meubles en utilisant des roulettes larges à déplacement libre, glissières, galets de roulement ou patins en feutre. Utilisez des protections de meubles sous les objets lourds afin d'éviter les empreintes profondes.
- En cas de pose libre, l'endommagement des revêtements de sol en vinyle causé par la surcharge ou le fait de glisser des objets ne sont pas couverts par la garantie.
- Evitez que les cigarettes, allumettes et autres objets très chauds n'entrent en contact avec le revêtement de sol comme ceci risque de causer des dommages permanents.

Contactez votre représentant / distributeur de revêtements de sol Leoline® pour obtenir les conditions de garantie complètes.

